



N° DA/22/355 /MINFOPRA/SG/DDRHE

Yaoundé, le 13 OCT 2020

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats aux concours de formation pour le recrutement des élèves à l'**Institut National de la Jeunesse et des Sports** (PEPS, PAEPS, CPJA et CJA) et dans les **Centres Nationaux de la Jeunesse et des Sports** (MPEPS, MEPS, IPJA et IJA) qu'il a signé ce jour, des communiqués portant admissibilités aux épreuves orales desdits concours.

Ces communiqués qui seront lus après le journal de 17 heures à la CRTV-RADIO, peuvent être consultés sur le site web du MINFOPRA à l'adresse : **www.minfopra.gov.cm** .

Les candidats admissibles munis de leur carte nationale d'identité et du récépissé de dépôt du dossier passeront les épreuves orales desdits concours au choix, en présentiel à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (Yaoundé) ou par visioconférence, le **mercredi 21 octobre 2020 à 07 heures précises**.

Les candidats désireux de passer les épreuves orales par visioconférence sont invités à se faire enregistrer à la délégation régionale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative la plus proche de leur lieu de résidence, au plus tard le **vendredi 16 octobre 2020 à 15 heures 30 minutes**.

Ampliations :

- MINFOPRA/CELCOM pour large diffusion ;
- MINFOPRA/Site web ;
- CRTV Radio/Télé ;
- SOPECAM ;
- Archives/Chrono ;
- Affichage.



Joseph Lé